

Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-220, TN-2015, TN-2215, TN-2225,

TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235,

TN-2275 Toner

Forme du produit Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations pertinentes identifiées Ces produits sont du toner noir en cartouche pour les imprimantes laser, les appareils

multifonctions et les récepteurs de télécopie de Brother Industries, Ltd.

Utilisations déconseillées Aucune information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Brother Industries, Ltd.

15-1 Naeshiro-cho, Mizuho-ku, Nagoya 467-8561, Japan

Telephone (for information): +81-52-824-2735

<u>Importateur</u> (Europe)

Brother International Europe Ltd.

1 Tame Street, Audenshaw, Manchester M34 5JE, UK

Brother International (Nederland) B.V.

Zanderij 25, 1185 ZM Amstelveen, The Netherlands Telephone (for information): +44-161-330-6531

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail sds.info@brother.co.jp

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC +1-703-527-3887 (International)

For France only:

Antipoison Center telephone number: ORFILA +33-1-45-425-959

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 [GHS]

FR / EGHS Page 1 / 12



Date de révision:05-mars-2021Date d'émission:29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux selon le règlement (CE) 1272/2008 [GHS]

EUH208 - Contient Rosin, fumarated Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	Numéro CAS	N° CE	Numéro index	·	Limite de concentration spécifique (LCS)	Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Numéro d'enregistreme nt REACH
Polyester resin	**	-	-	**	-	Non classé	Sans objet
N,N-diethyl-N-methyl-2-(2-m ethyl-1-oxo-2-propenyl)oxye thanaminium salt with 4-methylbenzenesulfonic acid (1:1) polymer with butyl 2-propenoate and ethenylbenzene		-	-	5-10	-	Eye Irrit. 2 (H319)	Sans objet
Carbon Black (bound)	1333-86-4	215-609-9	-	2.5-5.5	-	Non classé	01-2119384822- 32-XXXX
Rosin, fumarated	65997-04-8	266-040-8	-	1-2.5	-	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317)	Sans objet

^{**} CONFIDENTIEL

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

FR / EGHS Page 2 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans

une position où elle peut confortablement respirer. Consulter immédiatement un médecin.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, rincer les yeux abondamment et immédiatement avec de l'eau

pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter

un médecin.

Ingestion Alerter immédiatement un médecin. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 100-200ml d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Inhalation (poussières) : Pour des grandes quantités: Peut irriter le système respiratoire.

Difficultés respiratoires croissantes. Éternuements. Toussements

Contact avec les yeux: Risque d'irritation des yeux

Ingestion: Peut provoquer des maux d'estomac. Voie d'exposition peu probable

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Agent chimique sec, CO₂, jet d'eau ou mousse ordinaire

Moyens d'extinction inappropriés Ne PAS utiliser un jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit Peut former des nuages de poussières explosifs dans l'air chimique

FR / EGHS Page 3 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection la lutte contre le feu

Ne pas utiliser d'eau à haute pression afin d'éviter de créer un nuage de poussière et de spécial pour le personnel préposé à répandre la poussière de l'incendie. Utiliser un masque à gaz adapté au monoxyde de carbone et au dioxyde de carbone. Porter un SCBA (appareil respiratoire autonome) durant la phase d'attaque des opérations de lutte contre l'incendie et pendant le nettoyage de lieux clos ou peu aérés immédiatement après un incendie. Le personnel non équipé d'une protection respiratoire convenable doit quitter la zone afin d'éviter une exposition importante à des gaz de combustion toxiques provenant de toute source.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Eviter la formation de poussière. Ne pas respirer les poussières. Un masque adéquate

avec filtre type A/P peut être approprié

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter tout rejet dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la substance de pénétrer dans les égouts. Les eaux de lavage ne doivent pas être déversées dans le réseau des eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Balayer le toner renversé ou l'ôter au moyen d'un aspirateur, puis le transférer avec

> précaution dans le récipient scellé. Balayez doucement pour réduire la génération de poussière lors du nettoyage. En cas d'utilisation d'un aspirateur, le moteur doit être déclaré comme résistant aux explosions de poussières. Il est possible que les particules très fines capturées par l'aspirateur soient à nouveau relâchées dans l'environnement à cause du

diamètre des pores du sac ou du filtre.

Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à Méthodes de nettoyage

l'élimination

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

FR / EGHS Page 4 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger

Conserver hors de la portée des enfants. Eviter la formation de poussière. Eviter l'inhalation

de concentrations élevées de poussières. Éviter le contact avec les yeux.

Remarques générales en matière d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver hors de la portée des enfants. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Ces produits sont du toner noir en cartouche pour les imprimantes laser, les appareils multifonctions et les récepteurs de télécopie de Brother Industries, Ltd. Cette cartouche doit être utilisée telle qu'elle est fournie par Brother et pour usage dans les produits indiqués.

Autres informations

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Section 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
Carbon Black (bound)	-	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³	-
1333-86-4		STEL: 7 mg/m ³			
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
Carbon Black (bound)	-	TWA: 3 mg/m ³	-	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³
1333-86-4		_		STEL: 7 mg/m ³	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
Carbon Black (bound)	-	-	TWA: 4 mg/m ³	TWA: 3.5 mg/m ³	TWA: 3 mg/m ³
1333-86-4			-	STEL: 7 mg/m ³	STEL: 15 mg/m ³

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible. (PNEC)

FR / EGHS Page 5 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés La ventilation générale correcte doit suffire en cas d'utilisation normale.

Équipement de protection

individuelle

Non requis normalement. Pour un usage en dehors des consignes d'utilisation normale

(dans le cas d'un déversement important, par exemple), procéder comme suit :

Protection des yeux/du visage Lunettes de sûreté.

Protection des mains Gants de protection.

Protection de la peau et du corps En cas de risque de contact :, Tablier, Bottes

Protection respiratoire Utiliser une protection respiratoire adaptée.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique Solide Poudre

Couleur noir Odeur Inodore

Seuil olfactif Aucune information disponible

Propriété Valeurs Remarques • Méthode

Aucune donnée disponible Ha Aucun(e) connu(e) Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point / intervalle d'ébullition Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Point d'éclair Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Taux d'évaporation Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Inflammabilité (solide, gaz) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limite supérieure Aucune donnée disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune donnée disponible

Pression de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Densité relative

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau

Solubilité(s) Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Coefficient de partage Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e) Température d'auto-inflammabilité Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

FR / EGHS Page 6 / 12

 $(H_2O=1)$



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010 Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

Température de décomposition Viscosité cinématique Viscosité dynamique Propriétés explosives

Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucune information disponible Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e) Aucun(e) connu(e)

Limites d'explosivité des particules de toner en suspension dans l'air égales à celles de la poussière de charbon

Propriétés comburantes Aucune information disponible

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Aucune information disponible

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(e).

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur. Tenir à l'écart de l'eau ou de l'air humide.

10.5. Matières incompatibles

Agents comburants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NOx)



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010 Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur le produit

Inhalation Acute LC₅₀ (4 h) > 2.2 mg/l † (La plus importante concentration techniquement

réalisable) (méthode OCDE 403) Acute LC₅₀ (1 hour) > 5.08 mg/l

(Ce chiffre est calculé selon les recommandations des Nations Unies relatives au transport

des marchandises dangereuses IATA DGR 2.6.2.2.4.2 et 3.6.1.5.3.1)

Contact oculaire Aucune information disponible

Contact avec la peau Aucune information disponible

Ingestion Acute LD₅₀ > 5000 mg/kg † (méthode OCDE 423)

Corrosion/irritation cutanée Non irritant † (méthode OCDE 404)

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Irritant oculaire léger † (méthode OCDE 405)

Sensibilisation respiratoire ou

cutanée

Non sensibilisant pour la peau † (méthode OCDE 406)

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Test AMES : Négatif † (méthode OCDE 471)

Cancérogénicité

Noir de carbone: En 1996, l'IARC (Centre international de recherche sur le cancer) a réévalué le noir de carbone et l'a considéré comme substance cancérigène du Groupe 2B (peut-être cancérogène pour l'homme). Cette classification est attribuée aux produits chimiques pour lesquels les preuves chez l'homme sont insuffisantes. Les preuves chez l'animal suffisent toutefois pour établir un diagnostic de cancérogénicité. Cette classification se base sur le développement de tumeurs des poumons chez le rat exposé à une inhalation chronique au noir de carbone libre à des niveaux qui provoquent une surcharge de particules au niveau des poumons. Les études réalisées sur des modèles animaux autres que des rats n'ont révélé aucune association entre le noir de carbone et les tumeurs des poumons. En outre, les bio-essais de deux ans sur le cancer utilisant une préparation de toner traditionnel contenant du noir de carbone n'ont démontré aucune association entre

l'exposition au toner et le développement de tumeurs chez le rat. Les autres éléments de ce produit n'ont pas été classés comme cancérigènes selon

les monographies du CIRC, réglementées par le NTP et l'OSHA

Toxicité pour la reproduction Aucune information disponible.

FR / EGHS Page 8 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

STOT - exposition unique Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée Aucune information disponible

Danger par aspiration Aucune information disponible.

Effets potentiels sur la santé Œil : Peut provoquer une légère irritation

Peau : Une exposition prolongée peut provoquer une irritation cutanée

Ingestion: L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et

diarrhée

Inhalation: Voie d'exposition peu probable Une surexposition peut provoquer une irritation

respiratoire.

† Ces estimations sont basées sur les informations disponibles pour des produits vsimilaires.

11.2. Informations sur d'autres

dangers

Aucune information disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Contient 0 % de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue

Nom chimique	Algues/végétaux	Algues/végétaux Poisson		Crustacés
	aquatiques		micro-organismes	
Rosin, fumarated	-	LC50: =3.2mg/L (96h,	-	-
		Brachydanio rerio)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce produit ne contient pas de substance considérée comme persistante, bio-accumulable ou toxique (PBT). Ce produit ne contient pas de substance considérée comme très persistante ou à fort potentiel de bio-accumulation (vPvB).

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

FR / EGHS Page 9 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010 Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter le toner ou les cartouches de toner dans le feu, ceci peut causer la propagation du feu et risquer d'occasionner des brûlures. Broyer les cartouches de toner peut provoquer des coups de poussières, il faut donc effectuer le broyage en milieu contrôlé. Les particules finement dispersées peuvent former des mélanges explosifs dans l'air. La mise au rebut doit être effectuée conformément aux réglementations fédérales, nationales et locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IMDG

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Polluant marin	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)
14.7	Transport en vrac	Sans objet
		•

conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RID

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

<u>ADR</u>

14.1	ONU/n° d'identification	Non réglementé
14.2	Nom d'expédition	Non réglementé
14.3	Classe de danger	Non réglementé
14.4	Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5	Danger pour l'environnement	Sans objet
14.6	Dispositions spéciales	Aucun(e)

FR / EGHS Page 10 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010

Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

IATA

14.1 ONU/n° d'identification
 14.2 Nom d'expédition
 14.3 Classe de danger
 14.4 Groupe d'emballage
 14.5 Danger pour l'environnement
 14.6 Dispositions spéciales
 Non réglementé
Non réglementé
Sans objet
 Aucun(e)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

EU-Regulations

- * Ne contient aucune des substances énumérées dans le règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 ANNEXE XVII.
- * Ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate à l'autorisation du règlement (CE) n ° 1907/2006 du règlement REACH.
- * Ne contient aucune substance répertoriée dans le règlement REACH (CE) n ° 1907/2006 ANNEXE XIV.

Réglementations nationales

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme, États-Unis)

** Secret industriel

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

FR / EGHS Page 11 / 12



Date de révision: 05-mars-2021 Date d'émission: 29-mars-2010 Numéro de révision: 7

Nom du produit: TN-410, TN-420, TN-450, TN-2010, TN-2210, TN-2220, TN-2015, TN-2215, TN-2225, TN-2030, TN-2230, TN-2250, TN-2060, TN-2260, TN-2280, TN-2080, TN-2090, TN-2235, TN-2275 Toner

Date de révision 05-mars-2021

Date d'émission 29-mars-2010

Remarque sur la révision

Les informations sur l'importateur ont été modifiées

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Ces informations concernent ce produit uniquement. Il peut ne pas être valable s'il est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans un autre processus, et il est basé sur nos meilleures connaissances à la date de préparation (révision).

FR / EGHS Page 12 / 12